

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***26081962***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

18 JUIN 2026**AU GREFFE**N° d'entreprise : **0428 750 985****Nom**(en entier) : **Ion Beam Applications**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Chemin du Cyclotron 3, 1348 Louvain-la-Neuve****Objet de l'acte : Assemblée générale ordinaire d'IBA SA du 10 juin 2026**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2026 :

(…)

10. Sur proposition du conseil d'administration, agissant sur recommandation du Comité d'audit et sur la base de la présentation du Conseil d'entreprise, l'Assemblée générale renouvelle la désignation de PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est établi à 1831 Diegem, Culliganlaan 5, en qualité de commissaire, pour une durée de trois ans. Conformément à l'article 3:60 §2 du Code des sociétés et des associations, cette société désigne Romain Seffer SRL, réviseur d'entreprises, pour l'exécution du mandat, avec M. Romain Seffer (également réviseur d'entreprises) comme représentant permanent. Le mandat expirera à l'Assemblée générale convoquée en 2029, appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2028.

(…)

11. Sur proposition du conseil d'administration, agissant sur recommandation du Comité d'audit et sur la base de la présentation du Conseil d'entreprise, l'Assemblée générale renouvelle la désignation de PwC Réviseurs d'Entreprises SRL pour la mission d'assurance limitée relative aux informations en matière de durabilité de la Société, pour une durée de trois ans. Conformément à l'article 3:60 §2 du Code des sociétés et des associations, la société désigne Romain Seffer SRL, réviseur d'entreprises, pour exécuter le mandat, avec M. Romain Seffer comme représentant permanent. Le mandat expirera à l'Assemblée générale de 2029, appelée à approuver les informations en matière de durabilité de l'exercice 2028.

(…)

12. Renouvellement du mandat d'un administrateur, à savoir :

- Monsieur Olivier Legrain, Administrateur Interne

L'Assemblée générale renouvelle son mandat pour un terme de trois ans, expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée en 2029.

(…)

13. Nomination de trois administrateurs proposés par la IBA Foundation (fondation privée), suivant l'article 10 des statuts de la Société, à savoir :

- Prof. Dr. Hedvig Hricak, Administrateur Indépendant

- La IBA Foundation (fondation privée) représentée par Consultance Marcel Miller

S.Comm., à son tour représentée par Monsieur Marcel Miller, Administrateur

- Saint Denis SA, représentée par Monsieur Pierre Mottet, Administrateur

L'Assemblée générale octroie mandat à la IBA Foundation (fondation privée) représentée par Consultance Marcel Miller S.Comm., à son tour représentée par Monsieur Marcel Miller pour un terme de trois ans, expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée en 2029.

L'Assemblée générale octroie mandat au Prof. Dr. Hedvig Hricak pour un terme d'un an, expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée en 2027.

L'Assemblée générale octroie mandat à Saint Denis SA, représentée par Monsieur Pierre Mottet pour

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

un terme de trois ans, expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée en 2029.

(...)

14. Nomination de deux administrateurs indépendants, basée sur leur expertise et expérience reconnues généralement dans les domaines d'activité de la Société, à savoir :

- Madame Joyce Hansen, Administrateur Indépendant
- Monsieur Steve Hahn, Administrateur Indépendant

L'Assemblée générale octroie mandat à Madame Joyce Hansen et à Monsieur Steve Hahn pour un terme de deux ans, expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée en 2028.

(...)

16. Pouvoirs aux fins d'exécuter les décisions qui précèdent, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt de tous documents nécessaires auprès de toute autorité ou administration compétente.

Approbation de l'octroi de tous pouvoirs à chaque administrateur ainsi qu'à M. Christian Matton, Mme Elena De Landy, Mme Elisabeth Huvelle et Mme Marie Gahylle, chacun ayant pouvoir d'agir individuellement et de désigner des mandataires substitués, pour mettre en oeuvre l'ensemble des résolutions ci-dessus, incluant la rédaction, la signature et le dépôt de tout document auprès de toute autorité ou instance compétente (y compris toutes formalités de publication).

Pour extrait conforme,
Elena De Landy,
Mandataire spécial